

ment :
4E

Commune :
CHARENTAINE-EN-COTENTIN

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CHERBOURG
112 rue de l'Abbaye 50114
50114 CHERBOURG-EN-COTENTIN
CEDEX
tél. 02 33 01 62 50 -fax
cdf.f.cherbourg@dgfip.finances.gouv.fr

Section : A
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 29/09/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Commune :
SAINT-AURICE-EN-COTENTIN (522)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 179 E
Document vérifié et numéroté le 05/12/2017
ACDIF CHERBOURG
Par Laura LEJEMMETEL
Inspectrice des Finances Publiques
Signé

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-énoncés (3)
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,
 - B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
 - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.
- Les propriétaires doivent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.
- A _____, le _____

Section : B
Feuille(s) : 000 B 03 000 B 02
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 05/12/2017
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage
dressé

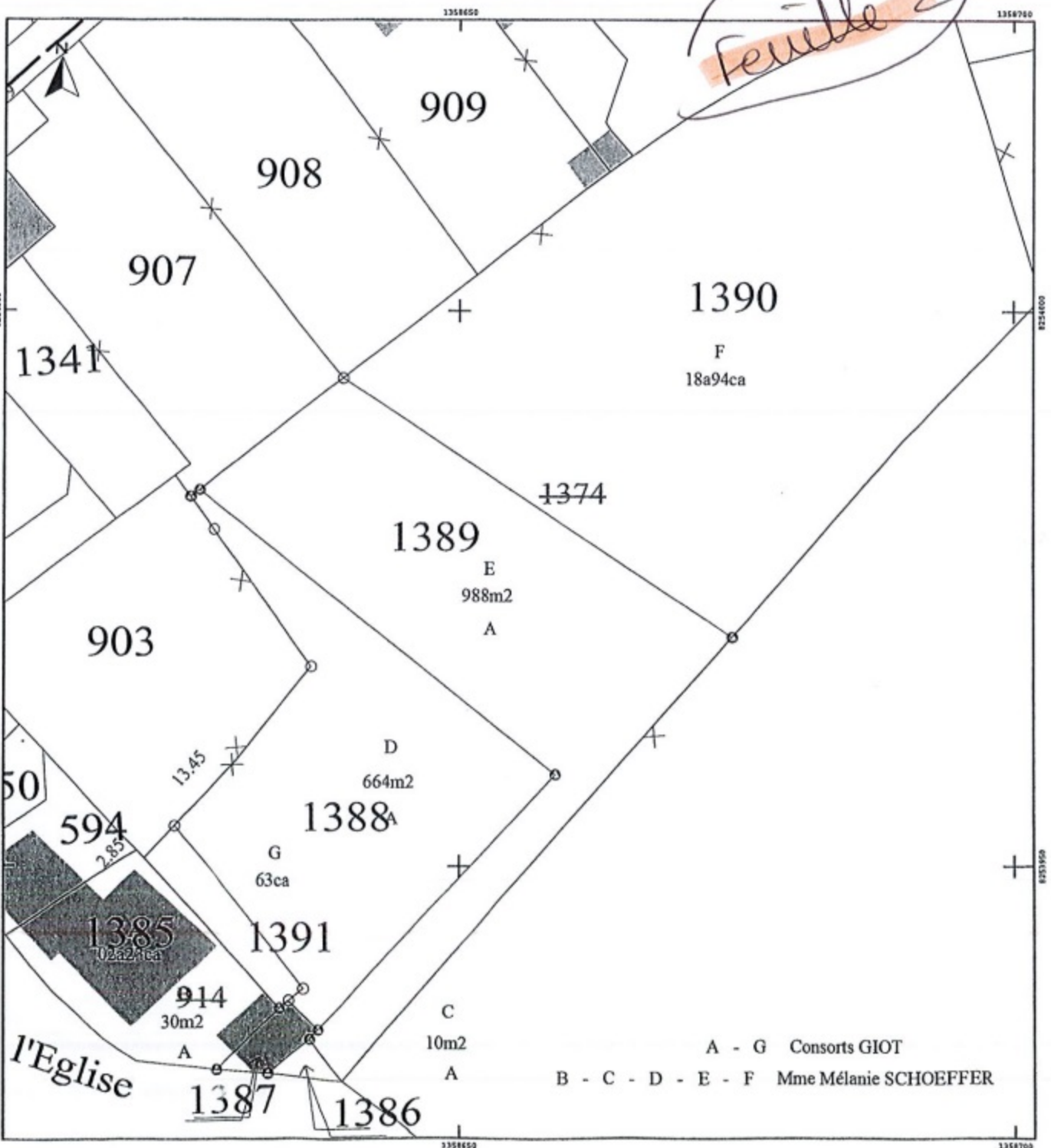
Par SAVELLI PASCAL (2)

Réf. : I 14080
Le 01/12/2017

CHERBOURG
112 rue de l'Abbaye
Cherbourg-Octeville
50114 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX
Téléphone : 02 33 01 62 50
cdif.cherbourg@dgif.finances.gouv.fr

Document vérifié et numéroté le 05/12/2017

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une exécution (plan révisé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité compétente, etc...)



EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
CHERBOURG
112 rue de l'Abbaye 50114
50114 CHERBOURG-EN-COTENTIN
CEDEX
tél. 02 33 01 62 50 -fax
cdif.cherbourg@dgfip.finances.gouv.fr

CHERBOURG-EN-COTENTIN

Section : B
Feuille : 000 B 02

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 06/11/2020
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Feuille 1

